



En passe d'être licencié, abusif?

Par Tjalfi, le 01/03/2010 à 23:54

Bonjour,

je me trouve dans une situation quelque peu délicate.

En effet, j'ai été embauché dans une entreprise afin de prendre en charge les ventes e-commerce en Allemagne / Autriche.

C'est aussi l'intitulé de mon poste: "commercial responsable ventes Allemagne".

Durant ma période d'essai j'ai donc établi un plan avec les prérequis à cette entreprise comprenant:

- Stratégie à adopter
- Moyens à mettre œuvre
- Budget

Cela semblait déplaire à mon patron qui a considéré que m'occuper du marché français était plus rentable. Ce fut en effet le cas: après plusieurs mois d'intensif travail, j'ai fait progresser le CA de 1000€ (mille€) à plus de 220.000€/mois.

Maintenant que tout est établi et quasi-automatisée, mon patron ne ressent visiblement plus le besoin de me garder. (Tâches que j'effectue en ce moment sont administratives et "secretariales")

Concrètement cela se traduit par des mails répétés m'imputant des erreurs que:

- 1) Je n'ai pas commises
- 2) Sont invérifiables

Ce rajoute à cela une quotidienne réprimande ainsi qu'une dévalorisation constante.

De plus, un mail envoyé de manière très officielle me demandant un "bilan chiffré des ventes Allemagne depuis mon arrivée", qui évidemment n'est pas radieux (cf CA France)

Je sais en interne et de source irréfutable que son objectif est de me pousser à démissionner ou de me licencier sur "défaut professionnel" (oublié le terme exact) concernant ce CA Allemagne.

Sachant que mon contrat stipule toujours "comercial Allemagne" et que les accords sur

France n'ont été que oraux, quels recours ai-je dans cette situation?

Quelle est la meilleure position à adopter? Sachant que je ne veux pas démissionner car cela n'est pas tenable en ma position (>perte droits Assedic etc)

Merci pour toute réponse et aide dans cette situation que je ne sais comment aborder.